

Si vous êtes victime
(depuis un ordinateur professionnel en établissement de santé)

Incident	Actions	État
R a n ç o n g i c i e l	N'ÉTEIGNEZ PAS LA MACHINE INFECTÉE afin de conserver les preuves de l'attaque par rançongiciel.	<input type="checkbox"/>
	ALERTEZ IMMÉDIATEMENT LE SERVICE INFORMATIQUE (14000 ou 03 22 08 81 08).	<input type="checkbox"/>
	DÉBRANCHEZ LA MACHINE INFECTÉE DU RÉSEAU (voir procédure).	<input type="checkbox"/>
	ÉTEIGNEZ PHYSIQUEMENT TOUS LES AUTRES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES (ordinateurs, imprimantes et etc..).	<input type="checkbox"/>